

CONSEIL D'EXPLOITATION TOURISME

27 MAI 2025



- 1/ AUDIT ORGANISATIONNEL ET FONCTIONNEL : VERSION 1 DU SADI.
- 2/ TAXE DE SEJOUR. EVOLUTIONS
- 3/ QUESTIONS DIVERSES

01



AUDIT ORGANISATIONNEL ET FONCTIONNEL – VERSION 1 DU SADI

01 AUDIT : LE POINT SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES EN 2025

- (**Fiche action 5** : connaître les flux, les profils des visiteurs dans les bureaux d'information et établir des ratios coût contact.
 - (Généraliser les bonnes pratiques de saisie dans la base de données Tourinsoft, au quotidien dans chaque bureau d'accueil.
 - (Agréger les données statistiques interservices.
 - (Obtenir plus de données fiables/Aide à la décision.
-
- (**Fiche action 6** : bureaux d'information à l'année et saisonniers.
 - (Adapter les horaires d'ouverture selon la fréquentation
 - (Personnel saisonnier retenu et en cours d'intégration
 - (Nouvelle signalétique horaires en cours de mise en œuvre
-
- (**Fiche action 7** : accueil hors les murs & signalétique
 - (Aller à la rencontre des visiteurs et habitants dans les lieux et aux moments opportuns
 - (Matériel/mobilier en cours de fabrication

01 AUDIT : LE POINT SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES EN 2025

- (**Fiche action 19** : Formation des saisonniers de l'Office de tourisme
- (Accueillir et former les nouveaux arrivants, ambassadeurs du territoire durant la saison.
- (Programmation en cours : du 23 au 27 juin.

- (**Fiche action 35** : Communication responsable
- (Avoir un impact sur la gestion des flux et les usages grâce à une communication responsable porteuse de messages
- (Responsabiliser les visiteurs. Rédiger une charte de communication responsable
- (Travail avec les services supports de la CCPCAM

- (**Fiches actions 39 & 40** : Boutique et billetterie
- (Développer la boutique et les billetteries proposées en les valorisant.

01 2025 : UNE ANNÉE TEST POUR L'ACCUEIL HORS LES MURS

- (**3 démarches de rencontre des visiteurs hors les murs :** au port du Fret, à la cale de Lanvéoc et aux halles -marché de Pont-de-Buis.
- (**Rencontres lors des évènements sportifs :**
- (Le Faou : Journées du patrimoine en septembre.
- (Telgruc/mer : Grand Raid du Finistère.
- (Camaret/mer : Grand Raid du Finistère.



**REMARQUES ET AVIS DES MEMBRES DU CONSEIL
D'EXPLOITATION SUR LE SCHEMA D'ACCUEIL ET DE
DIFFUSION DE L'INFORMATION**

02 TAXE DE SEJOUR / EVOLUTIONS

- Le groupe de travail Taxe de séjour s'est réuni le 23 mai 2025 afin d'examiner l'évolution de notre taxe de séjour en comparaison avec d'autres Epci et les plafonds légaux. Il formule la proposition suivante pour application en 2026 :
- Appliquer une **augmentation** équivalente à l'inflation **à toutes les catégories** d'hébergement soit **+1,8%**
- Appliquer une **augmentation plus conséquente sur les catégories 3-4 et 5** étoiles, afin que leur niveau de taxe de séjour soit proportionnellement ajusté au niveau des catégories inférieures.

Indexation sur le taux de l'inflation soit + 1,8% pour toutes les catégories

- Avec TAD 10% (Taxe Additionnelle Départementale)
- Avec TAR 34% (Taxe Additionnelle Régionale Lignes Nouvelles)
- Avec TAR 15% (Taxe Additionnelle Régionale SGP)
- Avec TAR 200% (Taxe Additionnelle Régionale IDFM)

+ Augmenter à 4,90 € le tarif plafond pour les palaces ?

Catégories d'hébergements 2026		Tarifs plancher	Tarifs plafond	Tarifs sans TAD et sans TAR	Tarifs avec taxes additionnelles	Position dans la fourchette tarifaire
Palaces	+10c	0,70€	4,90€	4,89 €	5,38 €	99,76 %
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	+4c	0,70€	3,60€	2,04 €	2,24 €	46,21 %
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	+3c	0,70€	2,60€	1,48 €	1,63 €	41,05 %
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	+2c	0,50€	1,70€	1,12 €	1,23 €	51,67 %
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	+2c	0,30€	1,00€	0,90 €	0,99 €	85,71 %
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	+1c	0,20€	0,80€	0,78 €	0,86 €	96,67 %
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures		0,20€	0,60€	0,60 €	0,66 €	100,00 %
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance		0,20€	0,20€	0,20 €	0,22 €	
Hébergements sans classement ou en attente de classement hors hébergements de plein air		1,00%	5,00%	5 %		100,00 %

Attendre le barème INSEE officiel fin avril 2025

Collectivité délibérante	NC	Camping 1-2*	Camping 3-4-5*	Tarif 1*	Tarif 2*	Tarif 3*	Tarif 4*	Tarif 5*	Palace	Période
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	5%	0,20 €	0,60 €	0,71 €	0,86 €	1,38 €	2,10 €	2,77 €	3,81 €	01-01 - 31-12
CC du Pays d'Iroise	5%	0,20 €	0,55 €	0,75 €	0,85 €	1,15 €	1,50 €	2,25 €	4,30 €	01-01 - 31-12
CC du Pays Bigouden Sud	5%	0,20 €	0,60 €	0,64 €	0,82 €	1,27 €	1,91 €	2,45 €	4,59 €	01-01 - 31-12
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	5%	0,20 €	0,60 €	0,77 €	0,88 €	1,10 €	1,45 €	2,00 €	4,80 €	01-01 - 31-12
Île-de-Sein	1%	0,20 €	0,60 €	0,80 €	1,00 €	1,70 €	2,60 €	3,50 €	4,80 €	01-01 - 31-12
Ouessant	3%	0,20 €	0,50 €	0,80 €	0,90 €	1,20 €	2,00 €	2,50 €	3,00 €	01-01 - 31-12
Brest Métropole	5%	0,20 €	0,60 €	0,80 €	0,91 €	1,25 €	1,65 €	2,90 €	4,18 €	01-01 - 31-12
CC de Haute Cornouaille	5%	0,20 €	0,45 €	0,64 €	0,73 €	1,18 €	1,73 €	2,27 €	3,09 €	01-01 - 31-12
CC du Haut Pays Bigouden	5%	0,20 €	0,60 €	0,64 €	0,82 €	1,27 €	1,91 €	2,45 €	4,59 €	01-01 - 31-12
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	5%	0,20 €	0,60 €	0,75 €	0,90 €	1,35 €	1,95 €	3,40 €	4,80 €	01-01 - 31-12
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	5%	0,20 €	0,50 €	0,73 €	0,73 €	0,91 €	1,55 €	1,82 €	3,64 €	01-01 - 31-12
Moyenne	4.74 %	0.20 €	0.56 €	0.67 €	0.81 €	1.11 €	1.58 €	2.23 €	3.97 €	
Médiane	5.00 %	0.20 €	0.60 €	0.65 €	0.80 €	1.05 €	1.50 €	2.20 €	4.24 €	

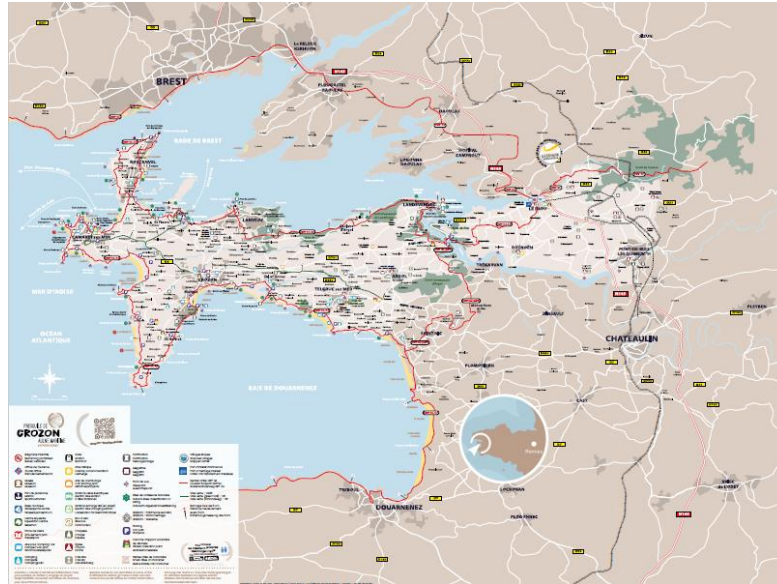
+ Application d'une augmentation spécifique au 3-4-5 étoiles

Catégorie d'hébergement	TARIFS TS 2025	Proposition inflation et augmentation Tarif TS 2026	Fourchette légale TS 2026	moyenne finistère et (médiane)	nombre d'hébergements sur PF au 05/03/2025
Palaces	4,8	4,90 (5,39€)	Entre 0,7 et 4,90	3,97 (4,24€)	+10c 0
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2	3€ (3,20 ou 2,75)	Entre 0,7 et 3,60	2,23 (2,20€)	+ 1€ 2
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,45	2 (2,20€)	Entre 0,70 et 2,60	1,58 (1,50 €)	+0,55c 33
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,1	1,5 (1,65 €)	Entre 0,50 et 1,70	1,11 (1,05€)	+0,4c 258
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,88	0,89 (1€)	Entre 0,30 et 1	0,81 (0,80€)	
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,77	0,78 (0,86€)	Entre 0,20 et 0,80	0,67 (0,65€)	
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,6	0,60 (0,66€)	Entre 0,20 et 0,60	0,56 (0,60€)	
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,2	0,20 (0,22€)	0,2	0,20 (0,20€)	
Taux proportionnel	5%	5%	1% à 5%	4,74 % (5%)	

Avis des membres du CE ?

03 QUESTIONS DIVERSES

Préparation des panneaux carte touristique pour installation dans les communes courant juin.



03 PANNEAUX CARTE TOURISTIQUE DANS LES COMMUNES 2025

- (**Camaret/mer** : en vitrine de l'Office de tourisme côté rue des 4 Vents.
- (**Crozon** : carte en place en vitrine de l'Office de tourisme, près de l'entrée.
- (**Morgat** : carte en place sur la façade du Bureau d'information.
- (**Landévennec** : à droite de l'entrée du Bureau d'accueil
- (**Lanvéoc** : habillage façade ancien bureau d'accueil + panneaux relais d'information
- (**Telgruc** : place du marché et plage.

03 PANNEAUX CARTE TOURISTIQUE DANS LES COMMUNES 2026

A coconstruire

- ⌋ **Roscanvel** : proposition carte pointe des Espagnols et bourg ?
- ⌋ **Pont-de-Buis** : proposition carte près des halles-marché.
- ⌋ **Rosnoën** : proposition carte près de la Mairie et de l'église.
- ⌋ **Argol** : proposition carte place de l'église.
- ⌋ **Le Faou** : centre.

03 QUESTIONS DIVERSES

- « **Nautic Lib** », financé par la Région Bretagne et l'État a pour ambition de rendre la pratique nautique accessible à tous.
- Ce projet vise à **mettre en libre-service des supports nautiques**, tout en favorisant les transitions sociales, économiques et environnementales dans les secteurs touristiques et nautiques.
2 prestataires extérieurs retenus/Tests prototypes été 2024.
- En 2023, un appel à candidature a été lancé auprès des territoires de Destination Touristique, incluant des territoires intérieurs, pour accueillir les prototypes en tant que « territoires d'expérimentation ». **PAS D'AVANCEE SUR CE PROJET A L'ECHELLE DE BTO**
- Parallèlement la destination **BTO** travaille sur des **parcours nautiques** qui seront proposés **en autonomie ou encadrés**.
- Tenir compte de l'offre nautique existante sur notre territoire**



03 QUESTIONS DIVERSES

- (**Opération Logement des saisonniers** : bilan diffusé courant juin.
- (Davantage de logements 2025//2024. Moins de demandes.
Equilibre de mise en relation.
- (**127 partenaires professionnels** de l'Office de tourisme en 2025 (à date). En hausse.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

